

**COMMUNE de STOTZHEIM**  
 Arrondissement de SÉLESTAT-ERSTEIN  
 Canton de BARR

**DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 11 juillet 2011**  
 à 19 h 00

Sous la présidence de Monsieur Jean-Marie KOENIG, Maire.

Étaient présents :

Les Adjoints : Mme Brigitte JAEGLI, MM Paul CROMER et Étienne WURRY.  
 Mmes Michèle FETZER, Germaine FRIEDERICH, Fabienne SCHARWATT, Isabelle SPITZ.  
 MM André METZ, Didier METZ, Philippe MISS, Jean-Luc SCHWOERER.

Absents excusés : Mme Céline MASTRONARDI, MM. Richard GAMB et Fabien SCHULTZ

Procurations : Mme Céline MASTRONARDI à M. Paul CROMER  
 M. Richard GAMB à M. Jean-Marie KOENIG

**COMMUNICATIONS**

M. le Maire fait part au Conseil des réunions et événements qui ont eu lieu depuis le dernier Conseil municipal.

N° 1

**SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ACMECS**

- Vu la création de l'Association Communale des Manifestations et Échanges Culturels de Stotzheim (ACMECS), inscrite au registre des associations du Tribunal d'Instance de Sélestat en date du 7 juin 2011, sous la référence Volume 39, Folio n° 44,
- Considérant que l'association créée a pour mission de gérer toute manifestation initiée par la commune, dont Clair de Nuit 2011,
- Considérant que l'association nouvellement créée a besoin d'un fonds de trésorerie pour faire face à cette mission,

**le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

- DÉCIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle de 5 000 € (cinq mille euros) à l'Association Communale des Manifestations et Échanges Culturels de Stotzheim (ACMECS),
- DÉCIDE de modifier le Budget Primitif 2011 comme suit pour prévoir les crédits nécessaires :

|  |           |
|--|-----------|
| Article 6232 : Fêtes et Cérémonies :                   | - 3 000 € |
| Article 6574 / Divers : Subventions aux associations : | + 3 000 € |

*ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX*  
*13 voix pour – 1 abstention*

**DIVERS ET COMMUNICATION**

- M. le Maire informe le Conseil des travaux ERDF de viabilisation pour l'AFUA qui devront être pris en charge par la Commune.
- Les membres du Conseil discutent de l'organisation de Clair de nuit 2011. Une réunion « Commissions Réunies » aura lieu le 25 juillet prochain pour les derniers détails.
- Le prochain conseil aura lieu le 5 septembre 2011.

**La séance est levée à 21 h 45**

*Extrait certifié conforme.*  
**Le Maire**